

PREAVIS N° 238/2022
N° comptable 9141.40.47

Relatif à une demande de crédit de CHF 57'000.- TTC pour le remplacement d'équipements et de bornes hydrantes de la conduite d'eau sous pression située sous la route de Founex à Commugny.



Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

La Municipalité de Commugny prévoit des travaux pour l'aménagement d'un trottoir le long de la route de Founex. Elle a donc approché les SITSE afin de savoir si ces derniers souhaitaient profiter des travaux pour remettre à niveau certains équipements, toute intervention ou ouverture ultérieure sur ce secteur n'étant clairement pas souhaitée.

Les SITSE se sont donc penchés sur l'analyse du secteur concerné par les travaux afin d'identifier les différentes installations devant être améliorées selon le PDDE ou susceptibles de poser des problèmes et devant être remplacées à relativement brève échéance.

Il en ressort qu'une borne hydrante devra être rajoutée à proximité de la fontaine publique et une autre borne hydrante devra être remplacée. A cela se rajoute le remplacement d'une vanne de réseau, de 5 vannes de concessions et de 20 capes de vannes.

2. PROJET

Le projet prévoit le remplacement complet de la BH n° 262. Le tuyau alimentant la BH sera supprimé et remplacé par un tuyau d'une longueur de 4 m en PE 125 mm. Ceci permet de raccourcir substantiellement le tuyau actuellement en service et de limiter les eaux stagnantes dans ce secteur. La vanne réseau en diamètre 125 à proximité de cette BH sera également remplacée.

Le SDIS Terre Sainte nous a également demandé de renforcer la défense incendie dans la zone. Ainsi, une nouvelle BH sera posée au niveau de la fontaine publique (parcelle 465 Commugny), à proximité du croisement entre la route de Founex et de la route de l'Eglise.

En complément de ces travaux, 5 vannes de concessions et 20 capes de vannes en mauvais état seront remplacées le long de la route.

Afin de ne pas retarder les travaux de la commune prévu courant juin 2022, les SITSE souhaitent remplacer les équipements défectueux avant les travaux d'aménagement du trottoir. Ainsi, ces travaux auront vraisemblablement lieu à la fin du mois de mai et par conséquent avant la présentation du projet au conseil intercommunal.

3. ASPECT FINANCIER

Le montant total du devis des travaux génie civil et d'appareillage est établi sur la base d'offres rentrées en procédure de gré à gré.

Le budget se présente de la manière suivante :

- Travaux de génie civil	CHF	20'000.-
- Travaux d'appareillage	CHF	26'000.-
- Honoraires pour relevés et établissement d'un dossier ECA	CHF	2'000.-
- Divers et imprévus	CHF	<u>5'000.-</u>
Total HT	CHF	53'000.-
TVA 7.7 %	CHF	<u>4'081.-</u>
Montant total TTC (arrondi)	CHF	57'000.-

Le montant de ce préavis n'influence pas significativement le budget de fonctionnement. Il sera amorti sur 30 ans maximum.

7. CONCLUSIONS

Pour faire suite au texte ci-dessus et aux présentes explications, le Comité de Direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

VU le préavis n° 238/2020 relatif à une demande de crédit de **CHF 57'000.- TTC** pour le remplacement d'équipements et de bornes hydrantes de la conduite d'eau sous pression située sous la route de Founex à Commugny.

OUI le rapport de la commission chargée de son étude ;

ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

Le Conseil intercommunal des SITSE décide :

- 1. D'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;**
- 2. De lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 57'000.- TTC ;**
- 3. De l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire ;**
- 4. De l'autoriser à amortir ce montant sur une durée de 30 ans maximum.**

Founex, le 12 mai 2022.

Au nom du Comité de direction

le Président :
Claude Hilfiker

le Secrétaire :
S. Breugelmans



